



## **Estimation annuelle des frais pour l'année scolaire 2018-2019.**

1. **Forfait** « encadrement matin et soir » : 3,50€/enfant/mois

### 2. **Garderie durant le temps extrascolaire**

***Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi***

Si l'enfant est présent à l'école de 12h20 à 13h45 : 2,50€

Si l'enfant se rend à la garderie à partir de 16h30 : 2,50€ (L'école ferme ses portes à 18h00).

***Mercredi après-midi***

- de 12h35 à 13h30 : 1€
- de 13h30 à 15h30h : 3€
- de 15h30 à 18h : 2€

### 3. **Garderie durant les journées pédagogiques**

10€/enfant de 7h30 à 16h30 ; 2€/enfant de 16h30 à 18h00

### 4. **Etude**

***Lundi - Mardi - Jeudi***

Si l'enfant se rend à l'étude de 15h45 à 16h30 : 2,50€ (La garderie jusque 18h est comprise)

### 5. **En maternelle**

Intervention volontaire de 10€/mois pour les ateliers d'éveil musical ; si la participation des parents se révèle insuffisante, nous ne pourrons malheureusement plus assurer la poursuite de l'éveil musical.

## **6. Revue « Dauphins »**

La classes de 4<sup>e</sup> A souhaite commander pour chaque enfant la revue « Dauphin ». Le prix de la revue s'élève à 38€/année scolaire. Bien que cette demande ait un caractère facultatif, Madame Axelle vous remercie de participer à ces frais qui seront alors échelonnés dans les factures des mois de septembre, octobre et novembre. L'exploitation de cette revue sera explicitée lors de la réunion de parents de début d'année.

## **7. Classes de dépaysement (Cette année, deux cycles sont concernés.)**

Le lieu et autres infos pratiques vous seront communiqués lors de la réunion de parents du mois de septembre. Les paiements seront bien entendu échelonnés. Ce sont des montants approximatifs.

Cycle 5/8A (Mmes Valérie, Charlotte G, Martine et M Sébastien) : +/-160€/enfant

Cycle 5/8B (Mmes Caroline, Charlotte K, Isabelle B, Dominic et Christine) : +/- 160€/enfant

## **8. Sorties éventuelles**

Dans le courant de l'année, il arrivera que les professeurs proposent aux enfants diverses activités, tantôt gratuites, tantôt payantes.

Par exemple : théâtre, spectacle, visite au musée,...

Les frais de ces sorties seront comptabilisées sur les factures mensuelles. Nous veillerons à ne pas dépasser la somme de 100€ sur toute l'année pour réaliser ces activités et bien entendu, les cycles 5/8 veilleront à ne pas alourdir encore la somme réservée aux classes de dépaysement.

Afin de faire quelques économies, nous vous invitons à vous procurer la carte MOBIB proposée par la STIB pour les enfants.

Le Pouvoir Organisateur et la Direction.